



LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY - Le 12 décembre 2024

Présents : Jacques BARDIOT, Arthur CASAUX Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURRET, Françoise TULARS.

Pouvoirs : Anthony MERCIER à Arthur CASAUX, Marie-Paule DUBREUIL à Jérôme MERLIN.

DÉLIBÉRATIONS	DÉCISIONS
Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 05 novembre 2024.	Approuvé à l'unanimité
Décision modificative budget Cheval Blanc (modifie décision modificative du 10 septembre 2024 ouverture de crédit budgétaires permettant de constater la créance de la SARL FAXEL pour l'achat du mobilier et du matériel).	Approuvé à l'unanimité
Opération déplacement à vélo : une demande de subvention.	Approuvé à l'unanimité
Budget cheval Blanc : décision modificative restitution de la caution à la SARL FAXEL.	Approuvé à l'unanimité
Budget Boulangerie : décision modificative (corrige la décision modificative pour le matériel du 03 octobre 2024).	Approuvé à l'unanimité



PROCES VERBAL DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE MEAULNE-VITRAY
Le 05 novembre 2024

L'an deux mil vingt quatre, le cinq novembre, les membres du Conseil municipal de MEAULNE-VITRAY, se sont réunis à 19h30 dans la salle du Conseil, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 29 octobre 2024 conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présents : Jacques BARDIOT, Paula CHAUSSENOT, Pierre-Marie DELANOY, David GUILLAUME, Jérôme JOMIER, Karine KREMER, Carine LAPLAINE, Anthony MERCIER, Jérôme MERLIN, Elisabeth PLESSE, Alexandre SOUDRY, Brigitte TOURET, Françoise TULARS.

Absents excusés : Marie-Paule DUBREUIL.

Pouvoirs : Arthur CASAUX à Anthony MERCIER.

Quorum : 8

Secrétaire de séance : Françoise TULARS.

• **Approbation du Procès-Verbal du Conseil municipal du 03 octobre 2024** :

Le Procès-Verbal du 03 octobre 2024 est approuvé à l'unanimité.

• **Plan d'action 2024-2032 Réseau Francophone Villes Amies des Aînés** :

Monsieur le Maire présente le plan d'action réalisé 2014/2023 puis le plan d'action 2024-2032 mis en place par les membres du comité consultatif ainsi que la Maire déléguée de Vitray, des membres du CCAS, qu'il remercie et lui-même, aux élus dans le cadre de l'obtention du label Amies des Aînés. Monsieur le Maire précise que la présentation d'un plan d'action est obligatoire pour bénéficier du label. La commune est passée en commission le 04 novembre 2024 et a obtenu le label niveau or. Le bureau d'étude Apave a validé le dossier pour la demande du label. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le plan d'action 2024-2032.

• **Mise en place d'une borne de recharge véhicules électriques** :

Monsieur le Maire présente la convention d'occupation du domaine d'une personne publique pour l'installation d'une infrastructure de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables.

Cette borne est prévue sur le parking arrière de la place du Cheval Blanc, est pourra accueillir deux véhicules simultanément. Le Conseil, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

- **Présentation du RSU :**

Monsieur le Maire présente le Rapport Social Unique 2023 de la collectivité aux élus. Ce rapport rassemble les données relatives aux politiques de ressources humaines sur de nombreuses thématiques (emploi, recrutements, parcours professionnels, absentéisme...). Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le RSU 2023.

- **Désignation du Centre de Gestion comme référent laïcité :**

Monsieur le Maire précise que la nomination d'un référent laïcité est devenu obligatoire, suite au décret 2021-1802 du 23 décembre 2021. Le Centre de Gestion de l'Allier peut être référent laïcité pour la commune, possédant deux référents. Cela n'engendre pas de coûts supplémentaires à la collectivité qui cotise déjà au CDG03. Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de nommer le Centre de Gestion 03 comme référent laïcité.

- **Engagement au Réseau Francophone Villes Amies des Aînés :**

Monsieur le Maire rappelle la nécessité pour les territoires de s'adapter au vieillissement de la population. Le Réseau Francophone Ville Amie des Aînés accompagne les communes dans leurs initiatives face à ce besoin. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le renouvellement de l'adhésion au RFVAA.

- **Nomination d'un délégué suppléant au RFVAA :**

Monsieur le Maire précise que, suite à l'Assemblée Générale du RFVAA le 15 mai 2024, en complément du représentant titulaire de l'Assemblée Générale, le suppléant qui était jusqu'à présent facultatif devient obligatoire pour tous les adhérents. Monsieur le Maire suggère la candidature de Madame TOURRET, Maire déléguée de Vitray. Le Conseil, à l'unanimité, approuve la nomination de Madame TOURRET en tant que représentant suppléant du RFVAA.

- **Rapport d'activité 2023 Communauté de communes Pays de Tronçais :**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activité 2023 de la Communauté de communes du Pays de Tronçais. Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le rapport d'activité de la Communauté de communes du Pays de Tronçais.

- **Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service Public de l'Eau et de l'Assainissement 2023 du SEA :**

Monsieur le Maire présente le rapport 2023 du SEA aux élus. Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, approuve le rapport du SEA.

QUESTIONS DIVERSES

- Monsieur le Maire précise aux élus que suite aux inondations, il s'est entretenu avec la police de l'eau. Il y a un travail conséquent à réaliser au niveau du ruisseau de Fay

(retrait des troncs et du sable). Sur les conseils de la police de l'eau, il faudrait retirer les pelles à côté du lavoir communal. Cela permettrait de réduire les risques d'inondations en amont mais ne permet plus l'approvisionnement continu du lavoir en eau. Il faut aussi envisager des travaux au niveau des pelles de la retenue de l'Aumance, ainsi que sur de nombreux fossés et regards. Monsieur JOMIER rappelle que l'entretien des entrées charretières est à la charge des propriétaires. Concernant le ruisseau, Monsieur le Maire précise que les berges, jusqu'au centre du lit, doivent être entretenues par les riverains propriétaires.

- Monsieur JOMIER précise qu'il a assisté à la dernière réunion de chantier au Canal, un ouvrage d'art a été découvert.
- Madame TULARS rappelle le repas des aînés qui aura lieu le 30 novembre 2024. Elle demande aux élus le nombre de participants au repas, ainsi que le nombre de bénévoles présents dès le jeudi 28 novembre en soirée pour la décoration de la salle Alain Fournier et le vendredi 29 novembre pour l'installation des tables pour le repas.
- Madame TULARS précise que la décoration du village pour les fêtes de fin d'année se déroulera les 06 et 07 décembre. Les enfants des écoles sont invités à décorer le bas du sapin sur la place de l'Aumance le vendredi 06 décembre à partir de 18h00 avec l'association des parents d'élèves. La partie haute du sapin sera décorée par les agents les 03 et 04 décembre.
- Madame CHAUSSENOT rappelle le concert des Voix de la Roche organisé le dimanche 17 novembre à l'église de Meaulne. Elle sollicite l'aide des élus pour préparer les tables sous la balustrade à 16h30 et pour le service du vin chaud après le concert, vers 18h.
- Madame CHAUSSENOT et Monsieur le Maire invitent les élus à réfléchir dès à présent à la rédaction du prochain Petit Meaulne-Vitray qui sera distribué avant les vacances de Noël dans les boîtes aux lettres des administrés.

Prochain Conseil Municipal le jeudi 12 décembre 2024 à 19h30 à la Mairie de Meaulne.

Le Maire,



Pierre-Marie DELANOY

La secrétaire,

Françoise TULARS

